REMOTE STORAGE

UN PRÉCURSEUR DES FÉLIBRES

CLAUDE PEYROT

PRIEUR DE PRADINAS

PAR

L. CONSTANS
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Extrait des MELANGES offerts à M. Maurice Wilmotte

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1909

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE H. CHAMPION

Allier (R.). **Une société secrète au XVIIe siècle : La Compagnie du Très Saint-Sacrement de l'Autel à Marseille.** Documents. 1909, in-8° de XIX-492 pages **6 fr.**

Atlas linguistique de la France, par J. Gilliéron, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Etudes, et E. Edmont, auteur du Lexique Saint-Polois, 1902-1908, avec une notice. In-8°, 33 livraisons in-fol. parues (sur 35). Chaque livraison. . . **25 = 825 fr.**

Babut (E.-Ch.). **Priscillien et le Priscillianisme.** 1909, in-8°, XII-316 pages. **8 fr.**

Bédier (J.), professeur au Collège de France. **Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste.** 1908, t. I-II, 2 vol. in-8°. Chaque . **8 fr.**

— **Les chansons de croisades, avec leurs mélodies,** par P. Aubry. 1909. Grand in-8° . . . . . **10 fr.**

Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française. Première session. Liége, 10-14 septembre 1905. In-8° . . . . . **10 fr.**

Le français en Alsace-Lorraine, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, au Canada, dans l'Amérique du Sud, dans le grand-duché de Luxembourg, etc. — N'y a-t-il pas lieu de substituer dans l'enseignement de la langue française, la lecture des prosateurs du XVIIIe siècle à celle des prosateurs du XVIIe siècle? — 2,000 mots inconnus à Cotgrave, etc. 40 mémoires.

— Deuxième session. Arlon, Luxembourg, Trèves. Fort volume in-8° et carte. **10 fr.**

État actuel du français en Belgique, Suisse, Alsace-Lorraine, Hollande, Hongrie, Angleterre, États-Unis, grand-duché de Luxembourg. — Extension du français par la presse, le théâtre, etc. — L'enseignement du français. — La lutte contre la pornographie. — Le français, langue internationale, etc.

Dottin (G.). **Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique.** 1906, beau volume in-12 . . . . . **5 fr.**

Doutrepont (Georges), professeur à l'Université de Louvain. **La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne. Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire.** 1909, in-8° de LXVIII-544 pages (tiré à 550 exemplaires numérotés) . . . . . **12 fr.**

Ducros (Louis), doyen de la Faculté des Lettres d'Aix. **Les encyclopédistes.** In-8° . . . . . **7 fr. 50**

Ernout (A.), agrégé de l'Université. **Les éléments dialectaux du vocabulaire latin.** 1909, in-8° de 255 pages . . . . . **7 fr. 50**

Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Chavée).
Forme le tome III de *Collection Linguistique* publiée par la Société de Linguistique de Paris.
Tome I. — A. Meillet, *Les Dialectes indo-européens*. In-8°. . . . . 4 fr. 50
Tome II. — *Mélanges offerts à F. de Saussure*. In-8° . . . . . 10 fr. 50

Études romanes dédiées à Gaston Paris le 29 décembre 1890 (25e anniversaire de son doctorat ès lettres), par ses élèves français et ses élèves étrangers des pays de langue française. 1891, gr. in-8° . . . . . **20 fr.**

Francotte (H.). **L'Antidosis en droit athénien.** 1895, in-8° . . . . . **2 fr.**

— **Formation des villes, des états, des confédérations et des ligues** dans la Grèce ancienne. 1901, in-8° . . . . . **3 fr.**

— **Administration financière des cités grecques.** 1903, in-8° . . . **3 fr.**

— **De la condition des étrangers dans les cités grecques,** Proxènes, Evergètes, Métèques, Isotèles et étrangers résidants. 1903, in-8° . . . . . **2 fr. 50**

— **Loi et décret dans le droit public des Grecs.** 1904, in-8°. . . . . **1 fr.**

— **L'organisation des cités à Rhodes et en Carie.** 1906, in-8° . . . . **2 fr.**

— **Le pain à bon marché et le pain gratuit dans les cités grecques.** In-8°. **1 fr.**

UN PRÉCURSEUR DES FÉLIBRES

CLAUDE PEYROT

PRIEUR DE PRADINAS

PAR

L. CONSTANS

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Extrait des MELANGES offerts à M. Maurice Wilmotte

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1909

848.2 P76
DC76
REMOTE STORAGE

Un précurseur des Félibres : Claude Peyrot, prieur de Pradinas.

È instinto de natura
L'amor del patrio nido.
(MÉTASTASE.)

Un des plus intéressants parmi les précurseurs des Félibres, celui peut-être qui répond le mieux, sans en excepter Jasmin qui se reconnaît son humble disciple, à l'idée que l'on se fait d'un poète de la terre, c'est assurément Claude Peyrot, plus connu dans le peuple sous le nom du prieur de Pradinas. Goudouli lui-même, le célèbre auteur du *Ramelet Moundi*, que Peyrot et Jasmin reconnaissent également comme leur maître, lui est inférieur pour l'amour du sol natal et surtout pour la sensibilité et la sincérité avec laquelle il compatit aux misères du paysan.

I

Jean Claude Peyrot, fils de Claude Peyrot, bourgeois de Millau-en-Rouergue, et de Claudine Matheron, naquit dans cette ville le 3 septembre 1709. Sa famille, probablement originaire du Gévaudan, jouissait à Millau, dès le milieu du XVIIe siècle, d'une grande notoriété : en effet, de 1662

F 35354

à 1757, on ne trouve pas moins de vingt-neuf fois le nom de Peyrot parmi les consuls de la ville. Les Matherons, de leur côté, avaient donné leur nom, dès le xve siècle, à une rue (aujourd'hui rue Neuve-Haute), qui le conserva pendant plus de deux cents ans. Le seul rejeton connu aujourd'hui de la famille Peyrot, qui fut autrefois très nombreuse, est actuellement inspecteur de l'enregistrement à Aurillac (Cantal) (1).

Peyrot fit ses études classiques d'abord chez les Carmes à Millau, puis chez les Jésuites à Toulouse, et poussa jusqu'à l'étude du droit. Il entra alors au séminaire et fut ordonné prêtre en décembre 1736, et aussitôt nommé prébendier à l'abbaye de Saint-Sernin, à Toulouse, où il resta environ douze ans. Il nous reste de lui, pour cette époque, quatre sonnets français à la Vierge, dont deux couronnés par l'Académie des Jeux Floraux.

En 1748, son oncle, Jean Peyrot de Courtines, résigne en sa faveur son bénéfice de Pradinas (2), et il conserve ce bénéfice, en qualité de prieur-curé (3), pendant dix-sept ans, jusqu'au 22 décembre 1765. Il le cède alors à son frère Alexandre pour se retirer dans sa ville natale, où il est admis dans la communauté des prêtres obituaires de Notre-Dame de l'Espinasse, dont il fit partie jusqu'à la Révolution.

Bien que titulaire d'une cure-prieuré, et par conséquent jouissant de la totalité des dîmes, Claude Peyrot était loin

(1) J. Artières, *Cl. Peyrot, sa vie et son œuvre*, Millau 1908.

(2) Commune du canton de Sauveterre, arrondissement de Rodez.

(3) C'est-à-dire que Peyrot, au lieu de se décharger du service paroissial sur un curé qui aurait perçu une portion des dîmes, faisait lui-même ce service.

d'être riche. Sa paroisse était en effet une des plus pauvres du diocése de Rodez, comme on le voit par la réponse que faisait son frère en 1771 au questionnaire adressé par l'évêque à tous ses curés et prieurs (1). Son bon cœur et son goût naturel pour l'agriculture le rapprochèrent de ses paroissiens, dont il observait curieusement les travaux et dont il s'appliquait à soulager la misére, en même temps qu'il essayait de les distraire en leur enseignant la musique. « Ses amis qui allaient le visiter, dit M. de Gaujal(2), s'émerveillaient de son succés : il donnait aux cérémonies religieuses dans son prieuré rural un éclat et une solennité dont elles sont privées dans bien des villes; et l'évêque de Rodez (Charles de Grimaldi), dans une de ses tournées pastorales, ne revenait pas de sa surprise de trouver dans une église de village des messes en musique et des motets. »

Ce n'est guére qu'à Pradinas que Peyrot commença sérieusement à versifier dans son idiome maternel. Il y composa, par exemple, le *Coumplimen sus lo noubèlo onnado des musiciéns de Prodinàs o M. Lobèrnho, counsi'hè de Bilofronco.* Je dis « sérieusement », car la piéce qui célébre le rétablissement du roi Louis XV, *Lou Rei recoumbolit de lo molòutiè c'ogèt o Mètz en foguen lo guèrro*, ne saurait être postérieure à 1744. Il n'avait pas, du reste, renoncé à cultiver la muse française, puisqu'il obtenait en 1752, quatre

(1) « Les pauvres, qui sont quasi en aussi grand nombre que les habitants, n'ont d'autre soulagement que celui que leur donnent le seigneur de la paroisse et le prieur... Le plus riche paysan de Pradinas recueille à peine une fois dans les dix ans l'entière provision de blé qu'il lui faut. »

(2) *Études sur le Rouergue*, IV, 238.

ans après son arrivée à Pradinas, un second prix aux Jeux floraux de Rodez avec son *Combat pastoral sur ces paroles* : INSTRUIRE ET AMUSER, et qu'il écrivait, trois ans après, un court poème intitulé : *Les dons du ciel et ses disgrâces sur la Provence* ou *La naissance de Mgr le comte de Provence et le débordement du Rhône* (1).

Revenu à Millau, Claude Peyrot, malgré sa crainte insurmontable de l'opinion publique, peu favorable aux idiomes vulgaires, s'adonna à peu près exclusivement à la poésie rouergate et ne traita plus en français que des facéties, où se complaisait son humeur joviale et légèrement rabelaisienne, encouragé d'ailleurs à cultiver ce genre par la société polie qu'il fréquentait. Il avait, en effet, trouvé un excellent accueil dans la noblesse libérale et la haute bourgeoisie, qui faisaient grand cas de son talent poétique et savaient apprécier la philosophie souriante et l'honnête franchise de l'ancien prieur de Pradinas.

Il se lia surtout avec les familles de Gualy et de Sambucy, auxquelles il adressa plusieurs pièces en rouergat à l'occasion d'heureux événements, et avec le grand philosophe de Bonald, maire de Millau en 1789, dont il fit à plusieurs reprises un grand éloge, comme administrateur et patriote, en particulier dans son *Dialogo entre Miquèl de Milhau e Jonou de la Bloquièiro*, où il se montre très enthousiaste pour les réformes opérées par l'Assemblée

(1) Je n parle que des morceaux qui se laissent dater, car il y a incertitude pour la plus grande partie des pièces rouergates et des pièces françaises qui figurent dans le Recueil publié par Cl. Peyrot lui-même en 1774, par exemple pour celles qui s'intitulent : *Le commerce* et *L'esprit de contradiction* et qu'il nous dit avoir été couronnées (sans doute à Rodez).

nationale et où l'on sent le sincère attachement de l'auteur pour les idées sagement libérales.

Mais il ne voulut point prêter le serment constitutionnel et se retira (1790) chez un ami, M. Hugla, dans le petit village de Pailhas, à deux lieues de Millau, où il mourut le 3 avril 1795, sans avoir été inquiété pendant la Terreur (1), bien que la plupart de ses amis et protecteurs eussent émigré, et que deux d'entre eux, les conseillers au Parlement de Toulouse de Carbon et de Vailhauzy eussent péri sur l'échafaud, tandis que l'avocat général, marquis de Pégayrolles mourait d'épuisement à l'Hôtel-Dieu de Paris, avant de comparaître devant le tribunal révolutionnaire.

Les excès auxquels aboutit la noble Révolution à laquelle Peyrot avait si sincèrement applaudi ne semblent pas l'avoir dégoûté de la liberté, dont il chantait, en 1789 et 1790, l'avénement avec un si bel enthousiasme (2). Même au milieu de 1793, à propos de l'érection à Pailhas d'un arbre de la Fraternité, il salue dignement ce gage de

(1) Henri Affre (*Biographies aveyronnaises*) raconte qu'il y reçut la visite de deux délégués du comité révolutionnaire de Millau, qui venaient le sommer de prêter le serment exigé par la loi : « *Besès, mous efontous,* » leur répondit Peyrot, qui les avait connus enfants, « *sabe pas soulamen de que me boulès dire. Aro, iù sou trop bièl pèr oprene un autre Cotechirme.* » Désarmés par tant de bonhomie, les délégués n'insistèrent pas : ils l'engagèrent même à rentrer à Millau sous la sauvegarde de la municipalité, offre qu'il refusa d'accepter.

(2) *Aro dounc te tenèn, oimaplo Libèrtat,*
Que, to souben, en gront poumpo onounsado,
Noun poressiòs que de glissado.

(*Complimen d'un fronc potrioto o l'aubre de lo Libèrtat*).

(Graphie de notre édition des œuvres rouergates de Claude Peyrot (Millau, Artières et Maury; Avignon, v^e^ Roumanille), sous presse.)

l'ordre et de la tranquilité, mais il l'engage, non sans quelque mélancolie, à ne pas s'enorgueillir de son élévation et de sa noblesse, car toute seigneurie est désormais proscrite :

Mès oquel titre (*d'aut e puissent senhou*), autres cots ounourable,
Es bengut, tout d'un cop, to lourt, to mespresaple,
Qu'es defendut mèmes de lou pourtà.

Et en terminant, il prie le ciel d'écarter de cet arbre les orages qui ont déjà emporté tant d'autres grandes choses.

Peyrot mourut pauvre, comme il avait vécu. Il laissait à sa gouvernante, Catherine Lavabre, un mobilier vraiment misérable, dont son testament donne le détail et qui constituait, nous dit-il, le sixième de son avoir (1).

II

L'œuvre principale de Claude Peyrot, celle qui l'a rendu justement populaire et lui assure une place au premier rang des précurseurs des Félibres, ce sont *Les quatre saisons* ou *Les géorgiques patoises*, poème de 2,176 vers, qu'il publia en 1781 (2). Les *Géorgiques* avaient été précédées de *lo Primo Rouërgasso* (le Printemps rouergat), ébauche du

(1) Anciennes minutes de Me Unal, notaire à Aguessac, près Millau.

(2) *Les q. s. ou les g. p.*, poème par M. P. A. P. D. P. (= M. Peyrot, ancien prieur de Pradinas), bénéficier à Millau, auteur du Recueil des poésies patoises et françaises imprimé en 1774. — Ces deux ouvrages se trouvent : à Villefranche, chez Védeilhié, imprimeur du roi ; à Figeac, chez Champollion, libraire ; à Rodez, chez Mlle Vedeilhié, libraire ; à Millau, chez les Dlles Rainaldis. MDCC.LXXXI. — En tête du texte du poème (p. 11), on lit ce titre : *Las Quatre Sasous ou les Géorgiques patoisse* (sic) Pour la graphie adoptée, voyez ci-après.

premier chant des *Quatre saisons* (1), qu'il avait écrite à l'instigation de son ami Despradels d'Allaret, agriculteur distingué, qui eut l'honneur d'introduire en Rouergue le trèfle et le sainfoin et fit beaucoup pour l'adoption de la pomme de terre dans les campagnes (2). C'est sur les instances de Mgr Jérôme-Marie-Champion de Cicé, évêque et comte de Rodez, président des États de la Haute Guienne, qu'il se décida à compléter l'œuvre que, par modestie, il voulait laisser dans son état primitif, et qu'il dédia à ce prélat ami des lettres.

Mais il eut le tort de se laisser influencer par les réclamations des personnes auxquelles l'idiome du Rouergue était peu familier et de rapprocher, autant que possible, comme il le dit dans un *Avis au lecteur*, sa langue (ou plutôt sa graphie) *des différents dialectes de nos provinces méridionales*. Alors que sa *Primo* donnait une graphie rationnelle et presque entièrement phonétique, ses *Géorgiques* offrent un mélange barbare de formes françaises, languedociennes et rouergates, où surnagent cependant un assez grand nombre de mots écrits correctement et représentant la prononciation réelle de l'auteur, comme on peut

(1) Publiée en tête de son recueil intitulé : *Poésies diverses, patoises et françaises*, P. M. P** A. P. D. P. En Rouergue, 1774, et précédée d'une délicieuse épître en vers à son imprimeur (Vedeilhié, à Villefranche), signée *Estèbe, pastre del Segolà*. Le *Segolà* (pays du seigle) est situé à l'ouest de la région comprise entre l'Aveyron et le Tarn.

(2) On raconte qu'il invita tous les notables de Millau à un grand repas, où il annonça qu'on mangerait de la pomme de terre, et où l'on en servit en effet de plusieurs sortes habilement apprêtées, ce qui fit déclarer à l'unanimité que c'était un mets friand. Le bruit de cette décision se répandit aux environs et contribua beaucoup à la diffusion du précieux tubercule.

en juger d'un côté par la comparaison avec la prononciation moderne, de l'autre par le rapprochement avec la *Primo*, dont un très grand nombre de vers sont reproduits, le poète s'étant contenté d'y apporter quelques modifications et d'y ajouter un certain nombre de vers (120).

Le premier chant des *Géorgiques patoises*, naturellement consacré au Printemps, est le mieux venu et aussi le plus riche. Il abonde en descriptions à la fois exactes et poétiques, comme celle de la fabrication du fromage de Roquefort et celle des cascades de Creissels (1). On nous permettra de citer un épisode tout à fait charmant, dont on ne saurait nier la simplicité non exempte de grâce :

Aro, entre se lebà, lo besiado Liseto
De Mars, en foulotren, bo culi lo floureto,
Pèr faire uno guirlando o soun chèr onilou,
Dount lo raubo o lo nèu disputo lo bloncou.
Semblo lou Printens mème, oquelo postourèlo,
Cont, en mièch des porfuns de lo sosou noubèlo,
Souleto ombé soun chi, fodejo dins lou prat.
Cun uèl to petilhent! Cun *minois* to flourat!
Omb' un despièch jolous, los filhos del bilache
Regardou lo frescou d'oquel poulit bisage :
Noun pas c'opsoulumen lou trobou sons defaut,
Mès, molgrè lour critico, encaro es trop fricaut.
So que surtout los facho, es cont un jour de fèsto,
Ombé lou soul riban que li sarro lo tèsto,
Ombé so cofo unido e soun blonc dobontal,
Liso esfasso l'esclat de tout lour otiral (2).

(1) Charmant village situé à 2 kilomètres ouest de Millau, sur le Tarn.

(2) I, 121. — Peut-être Peyrot se souvenait-il de ces vers de Boileau (*Art poétique*, II, 1 ss.) :

Telle qu'une bergère, aux plus beaux jours de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements.

Les préceptes donnés aux agriculteurs sont d'une rare précision : on voit que Peyrot ne parle que de ce qu'il a vu ; on voit aussi qu'il s'intéresse aux travaux des champs et à la vie si pénible des paysans, à qui il cherche à rendre agréables leurs occupations. Voyez ce qu'il dit de la traite des brebis :

Cont de lo basso-cour lou chantre se rebelho,
Lo lochièiro se lèbo e part ombé lo selho.
Bo quichà lou soumès, e, se rajo trop prin,
En lou soubotegen lou met en pus bèl trin.

Quatre vers, ou plutôt deux vers lui suffisent pour décrire la fabrication du roquefort :

Cont es prou sec, d'obort se despacho un messache
Que porto o Rocofort (2) lo fourmo de froumache :
Oqui gemis lounc tens joul tronchant del coutèl
E, pèr combià de noun, combio bint cots de pèl.

Et comme son esprit jovial ne l'abandonne jamais, il ajoute, pour expliquer la fabrication de la *rebarbe* :

Se fo pèi calco drogo ombé lo roscloduro
Que s'espondis sul pa coumo lo counfituro ;
Mès oco's to pebrat que ne cal pauc serbi,
Se l'on bol espornhà lo micho omai lou bi.

L'*Été* offrait moins de ressources. Peyrot comble les vides par un éloge de Louis XVI, et surtout de Damon (M. de Pégayrolles), agriculteur distingué, plein de bonté pour ses

(1) Roquefort, à 18 kilomètres sud-ouest de Millau. Ses caves naturelles transforment le vulgaire caillé de brebis en un fromage exquis, universellement connu. On enlève à plusieurs reprises les moisissures qui se forment à la surface.

paysans. Il termine par une description de la fête de l'aire (*lo soulenco*), où les mœurs patriarcales de son temps sont décrites avec exactitude et sympathie.

L'*Automne* lui donne l'occasion de décrire les plaisirs qui attendent aux champs les citadins en vacances, en particulier la pêche et la chasse, au fusil ou aux pièges; et le tableau des vendanges est relevé par de gais épisodes.

Enfin le dernier chant, qui débute par une pompeuse description du palais de l'*Hiver*, où l'auteur a un peu trop sacrifié au goût du jour (1), est précieux pour l'étude des mœurs des paysans rouergats au XVIIIe siècle : histoires de revenants ou de sorciers contées à la veillée, folies de carnaval, fiançailles et mariage fournissent matière à des développements pleins d'intérêt.

L'originalité de Peyrot est incontestable. Avant lui, il est vrai, le cardinal de Bernis (2), Saint-Lambert, Léonard, avaient chanté les *Saisons* (3), mais le point de vue où ils s'étaient placés était complétement différent de celui de Peyrot Ils voyaient la campagne de la ville et rapportaient tout aux citadins, pour qui ils écrivaient : le paysan leur reste lointain. Peyrot, au contraire, ne décrivait que ce qu'il voyait de près. Il ne se préoccupait guère que des villageois, dont il connaissait les besoins et les misères ; on

(1) Ce morceau obtint les suffrages du *Mercure de France*, qui, en revanche, reprocha à l'auteur « de s'appesantir un peu trop sur les petits objets et de trop développer ce qui ne doit être qu'indiqué ». Inutile d'ajouter que nous ne partageons pas cette manière de voir.

(2) Ministre des affaires étrangères par la grâce de Mme de Pompadour. Ses poésies sont l'œuvre de sa jeunesse (1715-1794).

(3) Nous ne parlons pas de Thomson, que Peyrot n'a certainement pas connu.

pourrait même dire qu'il écrivait surtout pour eux : l'idiome employé et la simplicité du style, sauf dans quelques passages d'apparat, en sont la preuve. Il a, de plus, l'avantage d'une sensibilité réelle sur ses prédécesseurs, qui montrent plutôt de la sensiblerie lorsqu'ils déplorent les misères des paysans.

Déjà La Bruyère s'était ému du triste sort de ces animaux farouches courbés vers la terre qui, quand ils se lèvent sur leurs pieds, montrent une face humaine Bernis reproche aux nobles leur indifférence à l'égard des pauvres villageois :

A la clarté de cent flambeaux (des villes)
On ne voit point, dans nos hameaux,
La pauvreté disputer l'herbe
Aux plus féroces animaux.

Ils voudraient que les riches leur laissassent une partie des biens que produisent leurs sueurs. Mais bientôt les préjugés héréditaires reprennent le dessus et il affirme de bonne foi que les paysans sont d'anciens esclaves :

Le cours de nos destins prospères
Sauverait la vie et l'honneur
Aux esclaves involontaires
Que le fer sanglant du vainqueur
Ou que la bassesse du cœur
Rendit jadis nos tributaires.

Saint-Lambert, plus sensible que Bernis, nous émeut en racontant la mort d'un enfant que sa mère a dû abandonner à l'orée d'un bois, pour exécuter les durs travaux de la corvée sous l'ordre d'un surveillant implacable. Il voudrait

les nobles plus compatissants et le paysan moins pressuré :

Ah ! s'il n'a pas à craindre une injuste puissance,
Un tyran subalterne ou l'avide finance ;
Si la loi le protège, il est heureux sans frais ;
Auprès de la nature, il sent tous ses bienfaits.

Mais il n'est pas entré, tant s'en faut, aussi loin que Peyrot dans les confidences du laboureur opprimé ; il soupçonne ses misères plus qu'il ne les connaît. Il n'a pas vu, comme notre bon prieur, le garnisaire s'implanter dans la pauvre cabane du paysan en retard pour le paiement des impôts qui l'accablent :

Toujours siòs miseraple, omai toujours estat.
Souben, las del trimal de touto lo journado,
Creses d'onà monjà to soupo mitounado,
E trobos un fourrou qu'es mèstre o toun oustal.
(II, 92-5 ; cf. I, 213-6.)

« D'oqui, (*dit le paysan à son seigneur*), cont soun degut lou dème òurò
« E que de bostres drechs enbèrs bous serai quite, [tirat
« Lou pauc que serò miù me coldrò bendre bite
« Pèr lebà lo coustrencho e pogà lous fourrous,
« C'aimou tout moun oustal que loi fòu correirous.
« Cont òurai fach crousà lou bintième e lo talho,
« Ocò serò lou tout s'ai de quite lo palho.
(II, 188 ss.) (1)

Et il se plaint de tremper souvent sans sel son eau bouillie,

(1) Favre même, le fameux prieur-curé de Celleneuve, qui ressemble par tant de côtés à Peyrot, semble moins que lui l'ami du paysan. Ainsi, dans son joli conte de *Jan l'an pres*, il fait dire au Seigneur, qui vient d'avoir une conversation avec le drôle, qu'il a été scandalisé d'entendre chanter en revenant d'enterrer sa femme : « Je t'ai pourtant

Avec quelle mélancolie Peyrot constate que ce n'est pas pour lui que le paysan élève ses poulets !

Car de tout tens l'usache es c'oquel que trobalho
Es, countro lo rosou, lou que monjo lo palho,
E que, tout ol rebèrs, lou que monjo lou fe
Es, seloun lou proubèrbe, oquel que nou fo re
(I, 421 ss.)

Ou nous peint le désespoir, puis la pieuse résignation du paysan dont un orage a emporté les récoltes et ravagé la terre !

Soun esprit s'obondouno o milo pessomens :
Coussi pogà lo talho e nourri so fomilho?
De que forô d'orgen per croumpà cauc' ourdilho (*guenille*) !
« Moun Diù », crido el olaro en regorden lou Cèl,
« En me neguen lou blat, me doustàs lou contel.
« Que bostro boulountat siasco dounc ocoumplido !
(IV, 68 ss.).

Peyrot sent son cœur se fondre en songeant aux misères qu'amène avec lui un hiver prolongé :

Que te plonhe, pogés, se duro gaire mai !

Il ne peut pas même voir sans émotion les petits oiseaux souffrir de la faim en temps de neige et il leur distribue du grain :

Que rigou de moun feple : iù nou me n chau pas gaire.

Cependant il n'a garde d'exciter les malheureux à la révolte : s'il prêche aux riches la charité et l'aumône, qui

obligation de m'avoir éclairé en bien des choses sur le caractère et les mœurs des paysans. Les malotrus ! Qui dirait que, sous les dehors de la simplicité la moins suspecte, ils fussent capables de la malice la plus réfléchie et la plus profonde ? »

enrichit celui qui donne, il prêche aux pauvres la résignation, la foi en la Providence. Il a d'ailleurs confiance dans les bonnes intentions du Roi et lui demande seulement de veiller à ce que l'argent des impôts, qui coûte tant de peine au paysan, ne reste pas en grande partie aux mains des collecteurs et des financiers, sans d'ailleurs être bien sûr que ses vœux soient jamais exaucés (1) !

Le style des *Géorgiques* est généralement simple, le vers coulant, la langue correcte et souvent pittoresque. Les gallicismes y sont assez rares, sauf dans les morceaux d'apparat, comme dans la description du palais de l'Hiver, dont nous avons déjà parlé, ou dans cette invocation au soleil, au début du chant second, dont on ne saurait d'ailleurs contester la sobre élégance :

Brilhent astre del Cèl, dount lo marcho ropido
Del tens que nous escapo es lo rèclo e lou guido;
Tu que de lo Noturo onimos lous ressorts,
Soulel, de moun esprit redouplo lous trosports.
C'o toun gront fougoirou mo Muso rescolfado.
Posco counduire o bout l'obro c'ai coumensado!

Certains passages, de ton moins élevé, mais cependant de forme élégante, échappent à ce reproche, par exemple celui-ci :

Cont onfi de lo nuèch lou colel orgentat
Coumenso de brilhà d'uno dousso clortat,

(1) Voyez le *Dialogue entre Miquèl de Milhau e Jonou de lo Bloquièiro :*

Miquèl. — O mai, como lour biondo èro fort dispersado, Coliò per forso mas que fouguesso omossado, E pormi tontes d'emplegats Se n' troubabo c'obiòu lous dets fort empegats.

Jonou. — E lo penjabou pas, oquelo bregondalho ?

Miquèl. — Oh! penjou be souben lo bouluro rocalho, Mès jomai lous grosses filous Que fòu lugi de pigolhous.

E c'oquel triste òusel que n'i bei pas c'o l'oumbro
Se delargo en miòulen de so cobèrno soumbro,
Toutes plègou poniès, countens de lour journal,
E de moust bouchordats cominou dòu l'oustal
(III, 411 ss.).

Ou encore, au chant III, 113 ss., le fidèle et pittoresque portrait du chien de berger.

Les expressions frappantes, les images neuves, les proverbes concis, les pensées fortes ne manquent pas :

Tar possabo joul pont; aro passo dessus (IV, 51).
Eicì l'omello ris en regonhen los dens (III, 48).
Lo lato fo lo guèrro o lo nouse testudo (III, 185).
Un oùbespic, bodau, pot fà que d'onsonèlos (I, 342).
N'es de mème de l'ome (*comme du feuillage*) : uèi flouris, demà [passo (III, 538).

Les traits d'esprit exempts de préciosité, produits naturels d'une gaieté saine et sans amertume, ne sont pas rares non plus. Quand on veut affubler d'une cuirasse Toni del Mas Jounquet, nouvellement enrôlé, il s'écrie :

« Per que cal robolà », dis Toni, « oquel fotràs,
« Senti que fugirai : metès-lou me detras » (I, 475).

Et après avoir déploré les abus de la corvée, qui vient d'être abolie, il apporte á ses plaintes cette correction :

Otobé, cal tout dire, ou preniàs de lôugiò.
Oqueles prepòuzats, ombé lour roujo trounho,
Obiòu bèl bous crìdà de despochà besounho,
En meten de trobèrs lou copèl bourdat d'or :
Degus de lo sutà (*presser*) nou se sentiò lou cor
(II, 124).

Les *Géorgiques*, malgré l'infériorité où les plaçait l'idiome peu connu des lettrés dans lequel elles étaient écrites, furent généralement bien accueillies.

Le chevalier de Rebourguil, lieutenant des gardes du corps de Mgr le comte d'Artois, compatriote de Peyrot, le loue de sa sincère naïveté :

> Saint-Lambert en a fait des sages (*des paysans*),
> Fontenelle des beaux esprits;
> Mais je ne vois qu'en tes écrits
> Le ton naïf des premiers âges.

Le capucin Venance[1], lui adresse une épître élogieuse, à laquelle le bon prieur répond malicieusement en s'étonnant qu'un homme aussi intelligent soit entré dans un ordre où la règle défend de cultiver les muses. Un anonyme le met au-dessus de Gautier [2] (ce qui n'est pas beaucoup dire), et même de Goudouli. Le *Mercure de France*, du 8 juin 1782, tout en faisant quelques réserves, lui reconnaît, dans la peinture des travaux champêtres, « une vérité, un naturel, une naïveté même qui ne peut appartenir qu'à un homme qui est, comme lui, sur les lieux et qui calque, pour ainsi dire, à la vitre les grâces de son modèle ».

[1] Le père Venance, qui était alors au couvent de Notre Dame d'Orient, près Saint-Sernin (Aveyron), s'appelait Dougados et était né à Carcassonne. Engagé dans l'armée des Pyrénées en 1791, il devint adjudant-général et périt sur l'échafaud, le 17 janvier 1794, pour avoir voulu favoriser la fuite du girondin Biroteau. Il est surtout connu par sa *Quête du blé*, ouvrage mêlé de prose et de vers, qui parut en 1786. Ses *Poésies légères* furent publiées en 1806 et ses *Œuvres complètes* en 1810.

[2] Gautier, né à Lombez (Gers), mort à Toulouse, où il s'était fixé dès sa jeunesse, vivait encore en 1770. Il a surtout célébré le jus de la treille. La plupart de ses œuvres sont en dialecte toulousain.

Un peu plus tard, Louis XVIII se faisait expliquer le poème par son ancien sous-précepteur, premier aumônier de Madame, l'abbé de Mostuéjouls [1] et s'en déclarait satisfait. En 1832, un Limousin, M. Bouriaud, le traduisait en vers français, et plus tard, M. Nuvit, professeur au collège d'Aubenas, le traduisait à son tour en vers latins : nous ne croyons pas que cette traduction ait été publiée.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la Fare-Alais considère les *Géorgiques* comme un tour de force didactique. Alvernhe [2] invoquant la muse du Ségala, la prie de l'inspirer comme elle a fait de Peyrot. « L'as guidat coumo cal e soun oubrache duro : Peyrot demouroro chantre de lo Noturo. » L'auteur de l'article du dictionnaire Larousse y reconnaît un style facile, plein de verve et souvent pittoresque. « L'auteur », dit-il, « excelle surtout dans les petits tableaux, pleins de fraîcheur; il a l'art de décrire les mœurs et les habitudes locales avec une grande vérité et de rendre piquants et poétiques les objets les plus vulgaires. »

« Claude Peyrot, » dit à son tour le Dr Noulet [3], « c'est la bonhomie unie au bon sens, sous le couvert d'une pointe de grosse jovialité, mais qui ne laisse jamais apercevoir que des intentions honnêtes »... Son procédé « consiste à tracer au vrai le tableau des pratiques champêtres, qui lui étaient familières, dans un langage aisé, sans ambition, vulgaire même, mais sans une trop forte pointe de cette trivialité qui déshonore tant de productions patoises. »

Enfin, de Gaujal [4], tout en regrettant que Peyrot n'ait

(1) Le château de Mostuéjouls est situé à trois lieues au nord de Millau.

(2) *Los flous de lo Mountagno* (Rodez, 1880).

(3) *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 208 ss.

(4) *Études historiques sur le Rouergue*, t. IV, p. 240.

pas eu le courage de renoncer au fatras mythologique à la mode, reconnaît pleinement son mérite : « L'expression du chantre patois des *Géorgiques*, » dit-il, « est habituellement pittoresque ; son style est constamment énergique ; ses vers pleins d'harmonie et souvent d'harmonie imitative ; ses tableaux tantôt frais et gracieux, tantôt sombres et terribles, comme les objets qu'ils représentent [1] ; enfin, ses préceptes, fondés sur l'expérience et une théorie éclairée, sont d'une évidente utilité. »

III

Nous dirons peu de chose des autres œuvres patoises de Claude Peyrot. Les plus intéressantes et les meilleures sont assurément l'*Ourigino de lo forondolo*, et surtout *Predicius de lo Muso del Segolà sul moriache de Moussu de Sent-Roumo, fil de Moussu de Goli.* Dans la première piéce, il faut louer surtout le trait final où il émet le vœu que le diable, toujours à l'affût, n'ait rien à gagner à ce « divertissement fort honnête en soi » :

Lou molur es que, dins lou tens
Que brondissou lours pessomens
En tournen cent cots sur lours passes,
Lou bilain, qu'es un fi cotàs,
Que bol pèrtout metre lou nas
Pèr poude fa sous côulets grasses,
De lous sègre n'es jomai las.
Mès lùen d'oicì, bièl goulordàs !
Soi foràs trop magre poutache,
Car tout lou mounde serò sache,
E degus t'escoutorô pas.
Otal siò !

[1] Voyez en particulier la description de l'orage (II, 275) et celle du Palais de l'Hiver, au début du chant IV.

La seconde est une charmante pastorale, où il envoie sa Muse, sous les traits d'une naïve bergère du Ségala, offrir ses vœux personnels à M. de Saint-Rome, qui vient de se marier. Le tableau de l'entrée de la bergère dans le salon des nouveaux époux est un modèle de naïveté spirituelle :

D'obort tout doussomen tustoràs ol pourtal.
Cont lou t'ôuròu doubert, demondoràs ôudienso;
Foràs o lo coumpanho uno gront' reberenso.
Olaro, tout d'un cop, de toun fron lo roujou
De toun amo sons fart moustrorò lo condou.
Coùcun dirò belèu : « Bouillasso! qu'es comèlo!
« Dobalo del Lorzac oquelo postourèlo! »
C'ocò t'estoune pas. Respoun sons te trouplà :
« Pèrdounàs me, Moussu, que sùi del Segolà.
« Mès oco's be toutu : sùi pas ocoustumado
« O me beire en bèl mièch d'uno talo ossemblado.
« Besèn pas en omoun, en gorden lou troupèl,
« Que folguièiro ou ginest e cauque postourèl.
« N'oùzèn pas, coumo oicì, lous biùlouns, los troumpetos :
« N'ôuzèn que coromèls, estuflets ou musetos.
« Dejoust un tech dòurat loi tenèn pas lou bal,
« Coumo bautres fosés, mès dins lou coumunal.
« Tout ocò m'estourdìs, que sabe pas que dire. »
(VV. 44 ss.)

Nous ne sortirons pas de notre sujet en disant un mot du mélange de patois et de français dans la bouche d'une même personne, où le XIXe siècle, après le XVIIIe (1), a trouvé une source abondante, et, avouons-le, un peu monotone, de comique. Peyrot en a usé incidemment dans le *Diologue*

(1) Voyez, en particulier, *Lou Sermoun de Moussu Sistre*, de l'abbé Favre, où le procédé, qui consiste à faire alterner un ou deux vers languedociens avec un ou deux vers français, semble un peu maniéré.

entre Miquèl de Milhau e Jonou de lo Bloquièiro et dans *Lo besprado sòubèrtouso*, où il attribue à un personnage prétentieux un français mélangé de mots et de formes rouergates ou prononcé à la rouergate. Mais c'est surtout dans *Le chevalier de la Gragnotte, seigneur des Bas-Fonds*, pièce française, en prose mêlée de vers, qu'il a montré ce qu'il savait faire en matière de burlesque (1) à l'aide de ce procédé. Son originalité consiste à faire prononcer le français comme le rouergat : le chevalier, qui s'exprime en vers tandis que le récit est en prose, remplace, par exemple l'*e* semi-muet par l'*e* fermé, et *eu* par *u*, et prononce le *v* comme un *b* (parfois aussi le *b* comme un *v*). Voici quelques vers à titre d'échantillon : c'est le compliment qu'il dit avoir adressé à sa fiancée :

Lé boici. Silence un moument !
« Une vête, Madémoiselle,
« Qui berrait machinalément
« De botre œil droit lé manquément
« Dirait que bous n'êtes pas velle,
« Par défaut dé discernement;
« Car du dit œil l'abuglément
« N'est au fond qu'une vagatelle,
« Lorsque l'autre y boit clairément, » etc.

D'ailleurs, tout ce que dit le chevalier, que son interlocuteur provoque habilement à raconter sa vie et son séjour à

(1) Les pièces exclusivement françaises intitulées : *Requête de la sisette à Comus*, *Le nouveau basson*, *La vraie Hippocrène ou le fessier du Père Paul*, ne manquent pas de gaieté : les deux dernières sont d'une bouffonnerie rabelaisienne un peu outrée. Quant à l'*Homicide imaginaire* en quatre chants, il semble avoir été inspiré par *Le Lutrin*, de Boileau et manque un peu d'originalité.

Paris, est pétillant d'esprit et peint avec un relief saisissant le fantoche ridicule que la Gascogne a envoyé dans la Capitale pour y chercher fortune.

Ce que nous avons dit suffira, nous l'espérons, à attirer l'attention de nos lecteurs sur cette curieuse figure du prieur de Pradinas, et leur inspirera le désir de lire ou de relire ses œuvres, en particulier ses *Géorgiques patoises*. L'édition critique, que nous venons de mettre sous presse, à l'occasion de la célébration, en septembre 1909, du bi-centenaire de la naissance de Claude Peyrot, en facilitera la lecture, par la conformité de la graphie avec la prononciation (1).

Léopold CONSTANS,
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

(1) A la même date sera inauguré un buste de Peyrot, posé sur un piédestal orné de quatre médaillons de bronze représentant les quatre saisons d'après son poème.

20260. M. Weissenbruch, imp. du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, Bruxelles.

GÉRARD GAILLY (E.). **Un académicien grand seigneur et libertin au XVIIe siècle. Bussy-Rabutin, sa vie, ses œuvres et ses amies.** 1909, in-8° de XIII-427 p. **6** fr.

HINCMAR. **De Ordine Palatii.** Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 1885, gr. in-8° . . . . . **4** fr.

HUSZAR (G.). **Études critiques de littérature comparée : Tome II. Molière et l'Espagne.** 1907, in-12 . . . . . **5** fr.

Le tome Ier de cette série très neuve de littérature et de documents était consacré à **Corneille et le théâtre espagnol** (in-12, 3 fr. 50) ; ces deux volumes ont été couronnés par l'Académie française.

INSTITUT HISTORIQUE BELGE A ROME. Vol. I. **Les suppliques de Clément VI** (1342-1352), éditées par le directeur de l'Institut historique belge, dom Ursmer Berlière. 1906, in-8° . . . . . **15** fr.

— Vol. II : **Lettres de Jean XXII** (1316-1334), par Arnold FAYEN. 1908, tome Ier, in-8° . . . . . **10** fr.

LARROUMET (Gustave), membre de l'Institut. **La maison de Victor Hugo, impressions de Guernesey.** 1895, in-12 carré, planches . . . . . **3** fr. **50**

LE BRAZ (A.). **Au pays d'exil de Chateaubriand.** 1909, in-12. . . . . **3** fr. **50**

« Les années d'exil de Chateaubriand en Angleterre étaient jusqu'à présent assez mal connues. M. A. Le Braz s'est efforcé de nous les faire mieux connaître, et il y a très heureusement réussi. Sans vain étalage, mais avec des « des dessous » très solides d'érudition, il s'est attaché à reconstituer, d'après les traditions du pays et des documents recueillis sur les lieux mêmes, la vie de l'émigré à Beccles, puis à Bungay. Il nous prouve que Chateaubriand a rempli en Angleterre les fonctions de professeur de français, et, en éclairant l'une par l'autre l'œuvre et la biographie du poète, il établit la chronologie de son labeur d'écrivain. Surtout il nous raconte le « roman de Charlotte » et il suit dans l'œuvre postérieure de René la trace ineffaçable de cette aventure de jeunesse. Tous ces récits s'égaient de piquants et pittoresques tableaux de la vie anglaise au XVIIIe siècle, souvenirs personnels rapportés par l'auteur de son pèlerinage romanesque « au pays d'exil de Chateaubriand ». (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1909.)

LEFRANC (Abel), professeur au Collège de France, et BOULENGER (Jacques). **Comptes de Louise de Savoie** (1515, 1522) **et de Marguerite d'Angoulême** (1512, 1517, 1524, 1529). In-8° . . . . . **5** fr.

MARIGNAN (A.). **Études sur la civilisation française** : La société mérovingienne. — Le culte des saints sous les Mérovingiens. 1899, 2 vol. gr. in-8° . . . . **20** fr

MARILLIER (L.), professeur à l'École des Hautes-Études. **La sensibilité et l'imagination** chez George Sand. 1896, in-16 . . . . . **3** fr. **50**

Mélanges Godefroid Kurth. Recueil de mémoires relatifs à l'histoire, à la philologie et à l'archéologie. 1908, 2 volumes in-8° de chacun XXXIX-466 pages. Chaque . **12** fr. **50**

MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. **Documents linguistiques du Midi de la France,** recueillis et publiés avec glossaires et cartes : Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes. 1909, fort volume in-8° de IX-655 pages et cartes . . . . . **25** fr.

Le moyen âge, recueil paraissant tous les deux mois, dirigé par MM. A. Marignan, M. Prou et M. Wilmotte ; secrétaire, A. Vidier. 2e série, tome XIII (tome XXII de la collection). Abonnement annuel : Paris, 15 francs ; départements et union postale, 17 francs. Collection complète. . . . . **280** fr.

NOLHAC (Pierre DE). **Pétrarque et l'humanisme.** 1907, 2 vol. in-8° et planches. **20** fr.

Nouvelle édition remaniée et augmentée.

3 0112 062015521

PARIS (Gaston). **Mélanges linguistiques,** publiés par Mario Roques. 1906-1909, in-8°. I. Latin vulgaire et langues romanes. — II. Langue française. — III. Langue française et notes étymologiques. — IV. Suite et index. Chaque fascicule . . . . **6** fr.

PICOT (Émile), membre de l'Institut. **Les Français italianisants au XVIe siècle.** 1906-1907, 2 vol. in-8° . . . . . **15** fr.

Revue des études rabelaisiennes, publication trimestrielle dirigée par Abel LEFRANC, professeur au Collège de France, consacrée à Rabelais et à l'histoire de son temps. Tome VII. Abonnement annuel, 10 francs. Collection complète . . . . **125** fr.

RÉBELLIAU (A.), professeur à l'Université de Paris. **La compagnie secrète du Saint-Sacrement.** Lettres du groupe parisien au groupe marseillais (1639-1662). Paris, 1908, in-12 . . . . . **3** fr. **50**

SAINÉAN (Lazare). **L'argot ancien (1455-1850).** Ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'argot moderne, avec un appendice sur l'argot, jugé par Victor Hugo et Balzac. 1907, in-8° . . . . . **5** fr.

Couronné par les cinq Académies (Prix Volney).

STUREL (René). **Jacques Amyot,** traducteur des « Vies parallèles » de Plutarque. 1909, petit in-8° de LVI-646 pages et 4 fac-similés . . . . . **12** fr.

THOMAS (L.-P.). **Le lyrisme et la préciosité cultistes en Espagne.** Étude historique et analytique. 1909, in-8°. . . . . **10** fr.

La vie de saint Alexis. Poème du XIe siècle. Texte critique accompagné d'un lexique complet et d'une table des assonances, par Gaston PARIS. Nouvelle édition (revue par Mario Roques). 1909, in-12, 63 pages . . . . . **1** fr. **50**

La vie de saint Patrice. Mystère breton en trois actes. Texte et traduction par Joseph DUNN, professeur à l'Université catholique de Washington. 1909, in-8° de XXXII-265 pages . . . . . **6** fr.

VIEILLARD (C.). **Essai sur la Société médicale et religieuse au XIIe siècle.** Gilles de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste et chanoine de Notre-Dame (1140-1224). Préface de Ch.-V. Langlois. 1908, in-8° de VIII*-XIX-456 pages. 1 fac-similé . . . **7** fr. **50**

WILMOTTE (Maurice), professeur à l'Université de Liège. **Études critiques sur la tradition littéraire en France.** La naissance du drame liturgique. — Les origines de la chanson populaire. — L'élément comique dans le théâtre religieux. — Le sentiment descriptif au moyen âge. — François Villon. — La tradition didactique du moyen âge chez Joachim Du Bellay. — La critique littéraire au XVIIe siècle. — J.-J. Rousseau et les origines du romantisme. — Eugène Fromentin et les réalistes. — L'esthétique des symbolistes. — In-12, XIV-323 pages . . . . . **3** fr. **50**

« Dans toutes ces études, M. Wilmotte fait preuve de goût, d'érudition et de critique. »
PAUL MEYER, *Romania,* 1909, p. 356.

— **Les passions allemandes du Rhin** dans leur rapport avec l'ancien théâtre français. 1898, in-8° . . . . . **3** fr.

— **Gerbert de Montreuil** et les écrits qui lui sont attribués. 1900, in-8° . . **1** fr. **50**

M. WEISSENBRUCH, imp. du Roi, Bruxelles.